

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 19 (1988-1989)
Heft: 2

Buchbesprechung: Chronique bibliographique pour 1989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1989

Si d'année en année, avec l'équipe des chroniqueurs nous avons cherché à mentionner, si possible, tous les ouvrages parus afin que cette chronique soit un peu comme la bibliographie historique de l'année concernée, le lecteur doit savoir que dès cette année 1990, il pourra consulter cet inventaire dans la Bibliographie genevoise, publiée par la B.P.U. et la S.H.A.G.

La présente chronique ne présente donc qu'une sélection des ouvrages parus en 1989.

Le Commissaire aux publications

Histoire générale

Généralités

Bernard Lescaze, **Guide de la Vieille Genève**, Genève, 1989, 152 p., ill.

Si riche d'informations qu'il déroutera parfois le touriste profane, ce guide propose, après une introduction qui malmène heureusement les clichés de l'histoire genevoise, des promenades thématiques dans la Vieille Ville: places et promenades, édifices religieux, édifices civils, et présente les musées qu'on peut y visiter.

Walter Zurbuchen, **Histoire du domaine de Bel-Air des origines à 1891**, Genève, 1989, 120 p., ill.

Walter Zurbuchen nous a quittés en 1989 sans avoir eu le temps de terminer son Histoire de Bel-Air; Dominique Zumkeller a donné à cette œuvre inachevée une forme publiable. Il s'agit essentiellement d'une histoire du territoire qui forme le domaine de Bel-Air et de ses différents propriétaires aux XVIII^e et XIX^e siècles, en particulier Henri Boissier qui, par achats successifs, lui donna entre 1806 et 1825 sa forme définitive. L'auteur a apporté un soin tout particulier aux sources, qu'il décrit avec érudition et dont il donne de substantielles transcriptions.

Histoire des familles

Claude Lasserre, **Chronique de la famille Lasserre: du Rouergue puis de Genève (1599-1989)**, Lausanne, 1989, 354 p., ill.

Cette Chronique réunit des notices biographiques détaillées et des généalogies, fondées sur des recherches approfondies dans les archives françaises et genevoises. L'auteur remonte jusqu'à Jacques Lasserre (1585-1658/65), puis suit sa descendance jusqu'à la période actuelle, où les Lasserre ont essaimé dans le canton de Vaud, en France et au Canada. Cette famille devint genevoise avec Pierre Lasserre, reçu bourgeois en 1755.

Histoire ecclésiastique

Gabriel Mützenberg, **A l'écoute du Réveil: de Calvin à l'Alliance évangélique**, Saint-Légier, 1989, 270 p., ill.

Dans cette histoire générale du Réveil, mouvement piétiste qui a touché l'ensemble du protestantisme réformé européen à partir des premières décennies du XIX^e siècle, Gabriel Mützenberg fait une place toute particulière à Genève. Il propose ainsi une intéressante synthèse de ce que fut le Réveil à Genève, de ce que furent les hommes qui l'illustrèrent, et des troubles politiques et religieux qui, entre 1817 et 1834, ont mené au seul véritable schisme que l'Eglise protestante de Genève ait jamais connu. On peut cependant prendre quelque distance avec la thèse implicite de l'ouvrage, selon laquelle le Réveil est le seul héritier légitime de la Réforme calvinienne au XIX^e siècle.

Histoire communale

Histoire de Thônex, publiée sous les auspices de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale et de la commune de Thônex, Genève, 1989, 255 p., ill.

Au Moyen Age et sous l'Ancien Régime, Thônex est une paroisse rurale regroupant des petits villages et des hameaux minuscules autour d'une église. Savoyarde et catholique, elle devient en 1816 la commune genevoise de Chêne-Thônex. Au XIX^e siècle, la vie politique y est fort animée, et la tension entre les différentes localités provoque une scission, avec la création en 1869 de la commune de Thônex. Cette nouvelle commune, bastion catholique et conservateur, ressent très douloureusement le Kulturkampf; les auteurs rappellent judicieusement ce que fut en ce lieu la résistance du peuple catholique à la mainmise de l'Etat sur son Eglise.

L'équipe pluridisciplinaire qui a réalisé cet ouvrage s'est attachée à retracer l'évolution, du Néolithique à nos jours, du territoire qui compose l'actuelle commune de Thônex. Cette Histoire de Thônex s'efforce de ne négliger aucun aspect de la vie des Thonésiens passés et présents, traitant d'histoire économique, sociale, politique, religieuse aussi bien que d'architecture ou d'histoire orale.

Economie et société

Paul Bairoch, «**Genève dans le contexte des villes suisses et européennes de 1500 à 1800**», *Mélanges d'histoire économique offerts au Professeur Anne-Marie Piuz*, Genève, 1989, p. 17-33.

Utilisant les ressources d'une banque de données sur la population des villes européennes, Paul Bairoch étudie sur trois siècles l'évolution relative de Genève par rapport aux villes suisses et européennes. La croissance démographique de Genève telle qu'elle se dégage de ces comparaisons est plus élevée que celles des villes de même dimension, bien que Genève connaisse au XVII^e siècle un ralentissement par rapport aux villes suisses. Dans le classement des villes européennes par nombre d'habitants, Genève progresse d'une trentaine de places en trois siècles. Cette étude est solidement étayée par des chiffres, mais l'auteur prend soin d'en assigner les limites: l'importance d'une ville ne se mesure pas essentiellement en termes d'habitants.

Encyclopédie de Genève, t. 7: L'industrie, l'artisanat et les arts appliqués, Genève, 1989, 251 p., ill.

Genève a connu sous l'Ancien Régime une industrie de type traditionnel importante, mais l'industrie moderne n'y est apparue qu'après 1860; ce tome 7 de l'*Encyclopédie de Genève* s'ouvre par l'exposé des causes historiques de cette évolution. La question, essentielle, de l'approvisionnement et de la production énergétiques est traitée de façon détaillée. L'industrie et l'artisanat genevois sont présentés par secteurs. Une partie consacrée au cadre et aux conditions de travail traite des relations collectives de travail, des organisations syndicales ouvrières et patronales, des zones industrielles. Un chapitre d'un grand intérêt est dédié à l'architecture industrielle, mais la sauvegarde du patrimoine industriel est à peine mentionnée dans l'ouvrage. On peut surtout regretter l'absence d'un chapitre sur l'histoire de la condition ouvrière à Genève. Cette lacune est révélatrice de la tendance de ce volume à négliger les aspects sociaux de la question; ainsi l'effondrement du secteur mécanique et métallurgique à partir de 1970 est envisagé sous le seul angle de la «restructuration». Une conclusion très nuancée sur les incertitudes de l'avenir de l'industrie à Genève vient heureusement contrebalancer le ton exagérément optimiste de certaines contributions.

Liliane Mottu-Weber, «**Les «Halles du Molard» du XVI^e au XVIII^e siècle: contribution à l'histoire du commerce et de la politique douanière de Genève**», *Revue suisse d'histoire*, 1989, vol. 39, n° 4, p. 371-421.

Les Halles du Molard, lieu où se tiennent les marchands étrangers depuis l'époque des foires, font l'objet de ce bel article de Liliane Mottu-Weber, qui se fonde sur un remarquable travail d'exploitation des sources existantes, en particulier des fonds Finances et Commerce des Archives d'Etat. Les Halles sont à la fois le centre du grand commerce, l'entrepôt pour les marchandises en transit, le lieu où l'on contrôle la qualité des draps et de la soie genevois. La charge de Maître des Halles est mise aux enchères, et nécessite de gros

moyens financiers, car le Maître doit pouvoir se livrer au change et au prêt. Le revenu des Halles provient en premier lieu de la perception de divers droits de péage, garde, pesage, criblage, ce qui met le Maître en rivalité incessante avec tous ceux qui se targuent de bénéficier d'exemptions. Liliane Mottu-Weber se livre à une étude serrée des tarifs des Halles et de leur évolution, étude qui révèle aussi bien les tensions entre manufacturiers et négociants au sein des Conseils que les changements de structure du commerce genevois. Les discussions sur les tarifs dans les Conseils permettent de discerner les opinions économiques en vigueur, et la difficile recherche d'un équilibre entre les besoins financiers de la Seigneurie et la ferme volonté de ne pas nuire au commerce.

Alfred Perrenoud, «**La transition démographique dans la ville et la campagne genevoise du XVII^e au XIX^e siècles**», *Mélanges d'histoire économique offerts au Professeur Anne-Marie Piuz*, Genève, 1989, p. 231-253.

Alfred Perrenoud consacre un article substantiel et passionnant à la transition démographique, c'est-à-dire au passage d'un équilibre de forte mortalité et de forte fécondité à un nouvel équilibre de mortalité et de fécondité basses. A partir de deux exemples, l'un rural, l'autre urbain, il tente de cerner les modalités de l'apparition du contrôle des naissances et de sa généralisation à l'ensemble de la population. En ville de Genève, il étudie un échantillon de plus de 3000 familles, et à la campagne le cas de la paroisse de Jussy. En ville, la limitation des naissances apparaît dès 1670, après une période de fécondité particulièrement élevée. Elle touche en premier lieu la haute bourgeoisie, mais à la fin du siècle la contraception atteint toutes les classes de la société. Cette diffusion n'est cependant pas due à l'imitation d'un comportement, mais à sa généralisation progressive. La limitation des naissances et le mariage tardif sont des stratégies complémentaires, le recours à la limitation des naissances étant inversement proportionnel à l'âge au mariage. A Jussy, la réduction des naissances se propage dès le milieu du XVIII^e siècle. Dans les deux cas, la transition démographique intervient sans que la société ou la famille aient connu de profonds bouleversements. Simplement, on recourt au contrôle des naissances quand l'équilibre démographique est rompu, quand le nombre d'enfants va à l'encontre des intérêts des familles. A la fin du XVIII^e siècle, on peut constater la convergence des comportements contraceptifs à la ville et à la campagne.

Marc Vuilleumier, «**Mouvement ouvrier, formation et culture: le cas de Genève, 1890-1939**», *Revue syndicale suisse*, 1989, Année 81, n° 1, p. 1-19.

Marc Vuilleumier propose dans cet article une esquisse d'étude d'un sujet qu'il qualifie lui-même de très complexe. Si les premiers groupes d'éducation et de formation, organisés par les ouvriers germanophones de Genève, remontent aux années 1830, c'est surtout à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle que se sont créées de véritables structures: Cercle coopératif communiste, Union pour l'art social et, en 1905, l'Ecole ouvrière qui deviendra l'Université ouvrière. Ces structures sont rarement mises en place

par les organisations ouvrières, par contre quelques-unes sont le fait de la philanthropie protestante. L'intérêt que le Parti socialiste genevois manifeste d'abord pour ces questions n'a apparemment pas résisté longtemps aux priorités de la politique locale, si l'on excepte toutefois l'action de personnalités comme Charles Rosselet. La conclusion de cette esquisse est fort critique: l'auteur constate que les activités de formation ont souffert d'un manque de réflexion d'ensemble de la part des organisations ouvrières et se demande si l'existence de l'Université ouvrière ne leur a pas servi de prétexte à ne pas s'engager plus sur ce terrain.

Dominique Zumkeller, «**De l'épi à la grappe: contribution à l'histoire du climat à Genève: XVII^e et XVIII^e siècles**», *Mélanges d'histoire économique offerts au Professeur Anne-Marie Piuz*, Genève, 1989, p. 299-309.

Dominique Zumkeller étudie le climat de Genève et ses variations à partir de la date des moissons, comme Anne-Marie Piuz l'avait fait à partir de la date des vendanges. Il dispose d'une série complète relative au ban des moissons de 1669 à 1795; la date des moissons a varié du 25 juin au 24 juillet, selon l'état de maturité des blés. Il y a une même relation entre la date des vendanges et le taux de vin d'une part, et la date des moissons et le prix du blé d'autre part, moissons tardives signifiant blé cher. Mises en parallèle, les dates des vendanges et des moissons semblent indiquer une alternance de climats continental et maritime.

François Marc BURGUY

Architecture

Leila El-Wakil, **Bâtir la campagne Genève 1800-1860**, 2 vol., Genève, 1988, 320 p.; 1989, 320 p. Sous ce titre évocateur, ces deux ouvrages réunissent une somme de connaissance unique sur l'architecture genevoise du XIX^e siècle et témoignent d'un travail de longue haleine. Tant les bâtiments eux-mêmes que les structures de formation des architectes et entrepreneurs ou encore l'état d'esprit des propriétaires y sont pertinemment étudiés et documentés par de nombreuses sources d'archives inédites. Bien illustrés et bien écrits, ces deux tomes sont tout à fait indispensables à la compréhension de l'histoire de l'architecture genevoise suburbaine. Le premier volume se livre à une analyse en trois parties: le concept de «campagne», les réalisations avec des chapitres consacrés aux bâtiments à caractère unique et une identification ainsi qu'une définition de cette architecture de «campagne», de la petite maison de trois travées sur deux jusqu'à la maison bourgeoise plus élaborée, et enfin les architectes et leur formation. Le catalogue des maisons répertoriées par l'auteur représente le second volume. Il constitue un instrument de travail très utile et pratique: chaque maison est située géographiquement et les rubriques historiques, description et provenance des informations nous renseignent avec précision. Chaque demeure est illustrée par une photographie ou un document d'archives (plan, élévation ou coupe).

Ouvrage adressé aussi bien aux milieux concernés qu'aux curieux, **Carouge Ville nouvelle du XVIII^e siècle** par Pierre Baertschi et Isabelle Schmid, second tome de la série *Architecture et sites genevois* publiée par le Service des monuments et des sites du Département des travaux publics du canton de Genève (Genève, p. 186). Il est conçu comme un catalogue en une fiche signalétique par rues et par numéros. Trois rubriques constituent le fond de cette étude: le plan de situation de la rue, un bref résumé informatif sur chaque bâtiment (les dates de construction, les éventuelles transformations, restaurations ou rénovations et la fonction) et finalement la représentation graphique de chaque édifice sous la forme d'une élévation relevée récemment (1986-1987). Il s'agit d'une réactualisation d'un relevé de 1940. Les étapes d'urbanisation de la ville, ainsi que les principales interventions dans le tissu bâti carougeois entre 1850-1839 et depuis 1839 sous forme de plans complètent cette documentation.

A signaler pour son caractère nouveau, une monographie sur des architectes contemporains exerçant à Genève, **ASS L'architecture en initiales**, par Richard Quincerot. (Genève, 190 p.). Un historique complet du bureau ASS est présenté en fin d'ouvrage de même qu'un résumé anglais et allemand par chapitres. Après le premier volet consacré aux protagonistes et à la création de leur bureau, les réalisations et projets sont présentés par thèmes, les villas, les bâtiments commerciaux et industriels, l'urbanisme et quelques récits de projets réalisés comme par exemple l'extension du Collège Calvin ou le Centre administratif de la route de Chêne. Bien illustré par de nombreuses photographies, plans, élévations, coupes ou croquis, cet ouvrage mérite consultation par tous ceux qui se préoccupent de l'architecture contemporaine à Genève.

Immeuble Clarté Genf 1932 von Le Corbusier & Pierre Jeanneret, (Zurich, 171 p.) par Christian Sumi, est une remarquable monographie qui fait état d'une étude menée par l'auteur dans le cadre de l'Institut für Geschichte und Theorie der Architektur. Consacrée à la technique constructive de l'immeuble Clarté, de nombreux documents de qualité illustrent ce premier édifice concrétisant le principe de la «maison à sec», tels que plans originaux et photographies de chantier. A noter également de superbes photographies du bâtiment, de l'extérieur comme de l'intérieur.

Très intéressant et bien documenté par des relevés, plans et photographies, l'article de Jacques Bujard, **Habitations du XIII^e siècle à Hermance**, est publié dans *Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 1989 (Band 46) p. 204-216. Cet article présente l'histoire de la construction de bâtiments civils situés à Hermance, rue du Nord 13 et 26, de leur construction à nos jours. Les investigations archéologiques qui ont été menées nous permettent ainsi de mieux connaître l'architecture de l'habitat médiéval du XIII^e siècle dans la région genevoise.

Enfin, une étude publiée dans le dernier *Genava* (1989, t. 37, p. 59-115) signée par Monique Fontannaz et Monique Bory, **Le Château de Crans, une œuvre genevoise?** clôt cette rubrique bibliographique non exhaustive. La restauration du château et la découverte d'archives exceptionnelles pour un

bâtiment du XVIII^e siècle sont à l'origine de cet article. Non seulement les plans et les élévations de l'architecte nous sont parvenus, mais les différents projets d'architectes français ont également été conservés: de quoi reconstituer l'historique complet de l'édifice, de sa genèse à sa réalisation. Les deux auteurs se livrent à une analyse fort détaillée et pertinente aussi bien du château que de la situation architecturale à Genève à cette époque et apportent ainsi de nouveaux éléments à la connaissance de l'architecture du XVIII^e siècle dans notre région, encore si peu étudiée et connue.

Martine KOELLIKER

Archéologie

Actes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne, studi di antichita cristiana, t. XLI, 3 volumes, Cité du Vatican, 1989.

La publication des actes du congrès qui se déroula à Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste en 1986 fait une large place à notre canton dans plusieurs communications. Il convient de citer ici les plus importantes pour Genève.

Charles Bonnet, dans **Baptistères et groupes épiscopaux d'Aoste et de Genève: évolution architecturale et aménagements liturgiques** (vol. II, p. 1407-1426), présente les étapes d'aménagement du groupe épiscopal de Genève qui débute par une église flanquée d'une grande salle à abside outrepassée servant sans doute de baptistère. Cet état de la seconde moitié du IV^e siècle est profondément modifié aux environs de l'an 400 par la création d'une deuxième cathédrale au sud d'un vaste atrium tandis que le baptistère est déplacé. Les aménagements de ce nouveau baptistère sont remarquablement préservés, aussi a-t-il été possible de reconstituer l'évolution de la cuve baptismale qui subit plusieurs rétrécissements avec la renonciation progressive au baptême par immersion aux VII^e-VIII^e siècles. Les barrières de chœur et les ambons des deux églises sont également présentés; d'après leurs plans différents, Charles Bonnet propose de voir dans la cathédrale nord l'église principale réservée à l'eucharistie, et dans celle du sud l'édifice servant sans doute à l'enseignement, faisant ainsi le lien avec certains textes des premiers siècles du christianisme.

Jean-François Reynaud, Renée Colardelle, Monique Jannet-Vallat, Renato Perinetti et Béatrice Privati étudient quant à eux **Les édifices funéraires et les nécropoles dans les Alpes et la vallée du Rhône** (vol. II, p. 1475-1514) en mentionnant à plusieurs reprises l'église de la Madeleine et mettent en lumière l'apparition de modèles régionaux pour les types de sépultures et les édifices des IV^e-V^e et VI^e siècles.

Hans-Rudolf Sennhauser en présentant les **Recherches récentes en Suisse, édifices funéraires, cimetières et églises** (vol. II, p. 1515-1533) signale les mausolées découverts sous les églises de Meinier et du Grand-Saconnex ainsi que les oratoires (*memoriae*) de la Madeleine, de Cointrin et de Sézegnin. Il les replace dans leur contexte régional en une passionnante synthèse des différents types d'édifices liés au culte des morts.

Michel Colardelle, dans **Eglises et sépultures dans les Alpes du Nord (Aoste, Genève, Grenoble, Lyon et Vienne): bilan d'une recherche collective**, montre tout l'intérêt d'une large collaboration entre chercheurs d'une même région et met en valeur plusieurs chantiers récents de Genève.

Autres publications:

Charles Bonnet, Gaston Zoller, Philippe Broillet, Marc-André Haldimann, Charles-Albert Baud, Christiane Kramar, Christian Simon, Claude Olive, Yves Billaud, **Les premiers ports de Genève**, *Archéologie suisse*, 12.1989.1, p. 2-24.

Charles-Albert Baud, Charles Bonnet, Christiane Kramar, Claude Olive, Christian Simon, Gaston Zoller, **Un lieu de culte aux origines de Genève**, *Nouvelles de l'archéologie*, n. 35, p. 21-26.

Le chantier de construction de la gaine technique des Rues-Basses a été précédé d'une vaste fouille archéologique. Les très importants vestiges mis au jour ont fait l'objet de deux présentations pluridisciplinaires complémentaires dans lesquelles les restes archéologiques sont présentés par Charles Bonnet et Gaston Zoller, les hypothèses historiques abordées par Philippe Broillet, la céramique de la Tène finale et de l'époque gallo-romaine étudiée par Marc-André Haldimann, les ossements humains par Charles-Albert Baud, Christiane Kramar et Christian Simon, tandis que Claude Olive a analysé la faune et Yves Billaud a procédé à une recherche sédimentologique et palynologique. Toutes ces contributions très suggestives apportent des éléments capitaux pour la connaissance d'une période encore mal connue, les premiers siècles d'existence de Genève.

Associés à de la céramique de la Tène D1, des fragments de crânes humains portant des traces d'instruments contondants ou tranchants évoquent des sacrifices rituels. Des milliers de piquets restituent ensuite des aménagements complexes d'un vaste port installé d'après les analyses dendrochronologiques entre 123 et 105 avant J.-C. A cette époque l'agglomération est située près des rives du lac et du Rhône, ce ne sera semble-t-il que quelques décennies plus tard que sera établi sur la colline l'oppidum signalé par Jules César en 58 avant J.-C. C'est après plusieurs transformations, mais avant 47 avant J.-C., qu'une puissante digue est construite sur plus de 200 m de longueur. Elle était précédée d'estacades et de passerelles. Puis au Bas-Empire des murs sont élevés près du lac en remployant des blocs architecturaux apportés de Nyon. Après le creusement aux XI-XII^e siècles de chenaux, un nouveau quartier se développe au bord de l'eau dès le XIII^e siècle. L'analyse des restes de

ces maisons et l'étude des textes montrent que, contrairement aux hypothèses traditionnelles celui-ci s'est développé d'ouest en est et non d'est en ouest. C'est donc une vision complètement renouvelée de l'urbanisme genevois, tant gaulois que gallo-romain et médiéval, que nous proposent ces deux articles.

Jacques BUJARD

Moyen Âge

CORRIGENDA

Le compte rendu bibliographique (Bulletin, t. XIX, 1988, p. 86-87) de l'article de MM. Philippe Broillet et Nicolas Schätti («Chapelle d'Espagne et commande bourgeoise au XV^e siècle à l'église paroissiale Saint-Gervais de Genève», dans: Revue suisse d'Art et d'Archéologie, 1988/3, p. 163-177) pouvant prêter à équivoque quant à la part effective de chaque auteur dans la conception et la rédaction de cet article, nous tenons à préciser que ces deux auteurs en ont partagé l'entière responsabilité sur un pied d'égalité.

XVI^e siècle

Un livre important a été consacré en 1989 au XVI^e siècle genevois: Cornelia Seeger, **Nullité de mariage, Divorce et séparation de corps à Genève au temps de Calvin, Fondements doctrinaux, Loi et Jurisprudence**, *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, Troisième série, t. XVIII, 502 p. Il s'agit d'une thèse de droit dont l'auteur s'est fixé pour but l'étude de la loi et de la pratique en matière matrimoniale à Genève depuis 1536 jusqu'en 1564, date de la mort de Calvin. C. Seeger a conçu son livre de manière ambitieuse, souhaitant situer le nouveau droit matrimonial qui se formait alors à Genève dans son contexte historique et doctrinal. Les 200 premières pages de l'ouvrage sont donc consacrées à des exposés succincts du droit canon tel qu'il était appliqué avant la Réforme, ainsi que de la Loi et de la Juridiction matrimoniales telles qu'elles étaient conçues par Calvin, dont la pensée en la matière est ensuite comparée avec celle des autres réformateurs (Luther et Zwingli).

Les principes fondamentaux sont exprimés avec clarté: le caractère non sacramentel du mariage, qui n'en est pas pour autant réduit à un acte purement profane, le maintien de deux étapes (promesses et accomplissement) dans la constitution du lien matrimonial, et surtout le rôle accordé par la Réforme au magistrat temporel, ce qui est une très importante nouveauté; en effet jusqu'à la Réforme, l'Eglise s'estimait seule compétente en matière matrimoniale.

C. Seeger fait ensuite une analyse approfondie des ordonnances matrimoniales de 1545, rédigées sous la direction de Calvin, pour en dégager de manière précise les causes de nullité des promesses, celles de nullité du mariage, et celles qui justifient un divorce ou une séparation de corps. Elle en arrive à la conclusion que le droit matrimonial calvinien est moins original par ses composants que par sa rigueur, sa pensée synthétique et son haut niveau juridique.

Ces prémices solidement posées, on peut passer à la seconde partie de l'ouvrage, celle qui intéressera tout particulièrement les historiens genevois, intitulée, «la mise en œuvre». C. Seeger, a en effet, pour étudier l'application de cette juridiction, dépouillé pour la période considérée les Registres manuscrits du Consistoire genevois; elle a également recherché toutes les mentions de causes matrimoniales dans les différents Registres laissés par les autorités civiles genevoises. Cette très importante documentation est ensuite organisée de façon à exposer au lecteur l'organisation judiciaire genevoise, la procédure, puis la jurisprudence en matière de nullité de mariage et de divorce. Pour ce qui est de l'organisation judiciaire, son caractère hybride, certes déjà connu, apparaît avec cohérence: les litiges matrimoniaux sont jugés par une instance temporelle, le Conseil; mais l'instruction de ces causes temporelles est confiée à un tribunal ecclésiastique, le Consistoire. La procédure de ce dernier, qui n'a fait l'objet d'aucune réglementation écrite, se dégage fort bien de l'ensemble des causes évoquées: elle est essentiellement orale, informelle, et régie par la maxime inquisitoriale (le Consistoire avait le pouvoir de chercher d'office à établir la vérité), mais nécessite néanmoins toujours la participation des parties; le principal mode de preuve utilisé est le témoignage sous serment, la plus grande méfiance régnant à l'égard des pièces écrites, surtout lorsqu'elles proviennent de l'étranger. Le Consistoire transmettait ensuite les causes à Messieurs, les résumant dans des «avis» qui étaient assez sommaires, puisque deux membres du Conseil siégeaient au Consistoire. On trouvera ensuite une description de la procédure pratiquée par Messieurs dans les causes matrimoniales.

L'ouvrage se termine par la jurisprudence concernant la nullité du mariage (pour les seules promesses d'une part, pour les promesses et le mariage de l'autre), ainsi que pour le divorce et la séparation de corps. Il n'est pas question ici d'entrer dans le détail des très nombreuses causes rapportées, mais on peut relever que, dans l'ensemble, l'auteur constate que la révolution dogmatique qu'était la suppression de l'indissolubilité du mariage n'a pas été suivie d'effets immédiats dans la pratique, et a mis plusieurs décennies à s'imposer. Les actions en divorce sont beaucoup moins nombreuses que les actions en nullité, et les divorces accordés avec la plus grande réticence. L'auteur a pu établir huit actions en divorce entre 1536 et 1541, année de l'érection du Consistoire, et mentionne une trentaine de divorces pour adultère de 1541 à 1564, dont les deux tiers à la demande de l'homme. Quant à la séparation de corps, l'auteur met bien en évidence combien elle était honnie des réformateurs, comme contraire à la nature et au but même du mariage, et avec quelle rigueur son interdiction fut appliquée.

On possède donc avec ce livre une description très complète, riche et solidement documentée, de la situation matrimoniale à Genève au XVI^e siècle. La méthode d'exposé utilisée permet d'éclairer la procédure par la doctrine et vice versa. Il faut souligner l'importance des dépouillements et du travail d'élaboration nécessaires pour extraire ce tableau synthétique d'une masse de documentation dont on sait combien elle peut être obscure, illisible, lacunaire et dispersée. Aussi peut-on exprimer un regret: celui que ce livre ne possède pas d'index des noms propres, d'autant qu'à chaque cas évoqué, les noms des parties en cause, souvent même ceux de leurs témoins ou de membres de leurs familles sont cités en note. En l'absence de publication des Registres du Conseil et des Registres du Consistoire, on aurait eu là un utile instrument de travail.

Dans ses conclusions, l'auteur souligne que les droits réformés, en soustrayant le mariage à la compétence ecclésiastique, ont procédé à la première étape de sa laïcisation, qui perdurera dans les cantons protestants, tandis que les cantons catholiques en resteront à la conception traditionnelle de l'Eglise romaine. L'unité du droit civil suisse ne s'étant faite qu'en 1874, sur des bases certes laïques, mais beaucoup plus proches du droit réformé que du droit canon, c'est dire l'importante contribution de cette étude à l'histoire du droit, et les solides bases de réflexion que pourront y trouver aussi d'autres spécialistes, par exemple dans l'histoire des mentalités, de la condition féminine, ou des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

L'année 1989 est aussi celle du quadricentenaire de la guerre de 1589, ce qui nous vaut quelques publications à ce sujet. Signalons tout d'abord la plaquette publiée par la Mairie de Versoix pour commémorer la prise du fort de cette petite ville (Jean-Etienne Genequand, **La prise du fort de Versoix**, Mairie de Versoix). Joliment imprimée et illustrée, cette brochure d'une vingtaine de pages groupe un bref récit de l'événement, les extraits du Registre du Conseil qui s'y rapportent, la relation des événements dues à Conrad Schad, ainsi que la gravure de Benard, avec son commentaire. Cette documentation peut être complétée par **Un Journal inédit de la guerre de 1589**. Ce texte est publié pour la première fois par Jean Wuest et Jean-Etienne Genequand, à partir du manuscrit 32 des Archives d'Etat de Genève, avec des notes identifiant tous les personnages cités, dans le *Bulletin de la Compagnie de 1602* (n° 273). Celle-ci propose également un récit de **La guerre de 1589**, dû à la plume de Jean Wuest. La *Revue du Vieux-Genève* (n° 19, p. 5-13) consacre également quelques pages au XVI^e siècle, avec un article de H. Roth: **Une femme auteur au XVI^e siècle**. Il s'agit de Jeanne de Jussie, la célèbre religieuse qui quitta Genève avec ses sœurs à la Réforme. Du récit qu'elle a laissé de ces événements, l'auteur dégage surtout le mode de penser très archaïque de la religieuse, et l'importance qu'elle accorde aux pleurs et à la douleur, vertu suprême à ses yeux. Signalons encore la description très soignée faite par Monique Droin-Bridel et parue à fin 1988 dans *Musées de Genève*, de deux **Poèmes polémiques contre le pape (1551)**, bien révélateurs de leur époque, et qui sont des raretés bibliographiques venues récemment augmenter la bibliothèque du Musée historique de la Réformation.

Béatrice NICOLLIER

XVII^e siècle

Au Synode de Dordrecht (1618-1619), quelle fut la contribution théologique de la délégation genevoise, composée de deux «épigones de Bèze» selon l'expression de Charles Borgeaud, Giovanni Diodati et Théodore Tronchin (le troisième épigone est Bénédicte Turretini)? Telle est la question à laquelle répond William McComish, dans sa thèse achevée en 1979 mais publiée en 1989 seulement, **The Epigones, A study of the theology of the Genevan Academy at the time of the Synod of Dort, with special reference to Giovanni Diodati**, Pickwick Publications, Allison Park, Pennsylvania. Il en résulte une étude pleine de nuances sur la formation intellectuelle des professeurs de théologie de l'Académie, sur leurs travaux, notamment la traduction italienne annotée de la Bible par Diodati, sur leur position doctrinale et même politique à Dordrecht. L'auteur s'efforce également de présenter l'historiographie du synode et des trois théologiens, et fournit une bibliographie érudite de leurs œuvres ainsi que des ouvrages ayant pour thème le synode de Dordrecht. Dans un chapitre stimulant, plus accessible aux lecteurs non versés dans les questions théologiques, M. McComish étudie la composition de la bibliothèque de l'Académie à l'époque du synode. Ce livre est malheureusement desservi par une typographie de faible qualité, parsemée d'erreurs. A part dans la bibliographie finale, toute accentuation a été abandonnée, ce qui ne facilite pas la lecture des citations en français.

Dans quels ustensiles de cuisine étaient mitonnés les plats qui garnissaient la table des susdits professeurs à l'Académie et de leurs contemporains? Vous le saurez en lisant l'article de David Hiler, **L'esprit du bourgeois est-il dans le chaudron? Provisions et ustensiles de cuisine à Genève au début du XVII^e siècle d'après les inventaires après décès**, *Mélanges d'histoire économique offerts au Professeur Anne-Marie Piuz*, Genève, 1989, p. 145-161. Malgré l'austérité et les lacunes de la source (attention, à Genève les inventaires judiciaires ne sont pas établis par les notaires), l'auteur livre une description vivante de la cave, du grenier et de la cuisine des maisons aristocratiques, bourgeoises et paysannes.

L'étude des procédures criminelles et des comparutions en Consistoire pour cause de violence, entre 1656 et 1667, permet à Lucien Faggion de dresser un portrait social de Genève où les esprits s'échauffent pour la moindre injure, surtout si elle est prononcée en public, et où offensé et offensé ont souvent recours au duel pour régler leur différend (**Points d'honneur, poings d'honneur, Violences quotidiennes à Genève au XVII^e siècle (1656-1667)**, *Revue du Vieux-Genève*, 1989, p. 15-25).

Barbara ROTH-LOCHNER

XVIII^e siècle

Marquée chez nos voisins par d'abondantes manifestations diversement commentées, la commémoration du bicentenaire de la Révolution française a

suscité en Suisse romande deux expositions qui ont donné lieu à la publication d'importants catalogues: **La Suisse et la Révolution française**, à Lausanne, et **Révolutions genevoises 1782-1798**, à Genève. Le premier, qui se recommande par la qualité de sa présentation et la richesse des illustrations en couleurs, rassemble les contributions de nombreux auteurs (U. Im Hof, J.-D. Candaux, J.-F. Bergier, F. de Capitani, A. Bandelier, etc.), ce qui permet d'évoquer des sujets variés et originaux. Cette chronique s'attachant essentiellement aux textes qui touchent à l'histoire genevoise, nous mentionnerons seulement l'article d'Eric Golay qui retrace à grands traits les principales phases de **Genève en révolution** (p. 118-122).

Si l'exposition de Lausanne voulait donner une vision largement helvétique, voire européenne du phénomène révolutionnaire, on peut regretter que celle de Genève — présentée à la Maison Tavel, sous la direction de Livio Fornara — n'ait pas saisi l'occasion de mener une étude au-delà des frontières et de poser la question de la Révolution dans une perspective régionale. Privilégiant l'étude du cas genevois son catalogue propose quelques études fouillées sur des sujets particuliers. Relevons la qualité graphique de l'ouvrage, dans lequel les documents iconographiques sont accompagnés de légendes développées, dues aux auteurs et à Livio Fornara.

Après une utile chronologie et un article général sur les différentes articulations des événements, Eric Golay aborde la question ardue des votes et des élections. En effet, une des spécificités de la révolution genevoise est la rapide institution du suffrage universel, née avec l'égalité politique en décembre 1792. Dès lors, tous les citoyens — mâles bien sûr — de plus de vingt-cinq ans peuvent élire leurs magistrats et participer aux décisions du gouvernement. L'étude du taux de participation aux nombreux scrutins organisés entre 1793 et 1798 — quatre par mois, en moyenne! — apporte d'intéressantes conclusions sur les différentes phases de l'enthousiasme révolutionnaire et sur les sujets qui intéressent le plus les Genevois: élection de l'Assemblée nationale en 1793, vote de la Constitution de 1794 — qui déplace 85% des citoyens —, élection des syndics en 1796, fiscalité, sécurité, limitation des naturalisations des étrangers ou affirmation de la nécessité d'être protestant pour être citoyen. Le spécialiste de la révolution genevoise, en répertoriant ainsi les multiples objets soumis à la décision populaire, démontre qu'à côté des manifestations de violence souvent évoquées à propos de cette période, la loi est bien l'une des manifestations essentielles de l'ère nouvelle (**Révolutions à Genève: une chronologie**, p. 7-9; **La révolution genevoise: des faits et des commentaires**, p. 11-20; **Genève en démocratie directe: votes et élections**; p. 45-63).

Incarnée par de nouvelles institutions, la révolution se devait de mettre en place un nouveau système de représentations symboliques; c'est ce qui a retenu l'attention de Corinne Walker. Arbres de la liberté, bonnets rouges, cocardes aux couleurs genevoises, marques distinctives, monnaies, drapeaux et emblèmes, mais aussi manières de se coiffer ou de s'habiller, titres et dénominations sont autant de signes qui contribuèrent à affirmer les nouvelles idées. L'auteur montre comment les révolutionnaires genevois se sont trouvés devant

la situation difficile de reproduire et de propager le symbolisme de la Révolution française, tout en affirmant leur indépendance (**Des couleurs et des images**, p. 81-92).

Si les symboles révolutionnaires devinrent pour quelques années des éléments du décor de la vie quotidienne, ils ont aussi été objets de véritables mises en scène lors des cérémonies organisées par les nouvelles autorités, analysées ici par Manuela Nassif. Dressant une typologie de la quarantaine de fêtes civiques dénombrées entre 1793 et 1798 — dont quinze pour la seule année 1793 —, l'auteur met en évidence les ruptures mais aussi les permanences des pratiques festives genevoises: si de nouvelles fêtes sont célébrées à l'occasion de la plantation d'un arbre de la liberté, d'une commémoration historique ou encore en l'honneur de Rousseau, les révolutionnaires honorent — ou rétablissent — les manifestations traditionnelles des Promotions et de l'Escalade. Dans chacune de ces fêtes les cortèges traversant toute la ville tiennent une place essentielle, preuve de leur enjeu pédagogique et de la volonté des autorités révolutionnaires de faire participer le peuple tout entier aux festivités. La fête en l'honneur de Rousseau avait une importance toute particulière, aussi fit-on appel en 1794 à Jean-Pierre Saint-Ours, le peintre officiel de la révolution genevoise, pour organiser le cortège et définir les attributs symboliques des participants (**Fêtes et révolution à Genève (1792-1798)**, p. 117-121).

L'exposition du Musée Tavel fut l'occasion de voir réunies plusieurs œuvres de Saint-Ours dont l'importance dans l'histoire de la peinture à Genève commence à être reconnue grâce aux travaux d'Anne de Herdt. Celle-ci apporte une contribution novatrice au catalogue, dans un article où elle retrace l'itinéraire esthétique, intellectuel et politique du peintre. Après les années de formation à Paris, puis à Rome, il revient à Genève en 1792, ayant adopté les idéaux et les procédés esthétiques des peintres néo-classiques de son temps pour lesquels les sujets antiques servent à exprimer les idées de liberté et de justice qui sont celles de la Révolution. A Genève, relève Anne de Herdt, l'engagement politique des artistes est une tradition que Saint-Ours perpétue avec passion, puis désenchantement. Elu à l'Assemblée nationale et membre de plusieurs commissions jusqu'en 1796, il s'engage pour la défense des arts, pour la reconnaissance d'un statut aux artistes et pour la qualité de l'enseignement, tout en proposant des mesures pour lutter contre la crise économique. Soulignant à maintes reprises l'influence de Rousseau sur l'œuvre de Saint-Ours, Anne de Herdt propose une lecture politique originale de plusieurs tableaux importants: *Le Tremblement de terre (1782)* récemment acquis par le Musée d'Art et d'Histoire, les trois tableaux présentés au Salon de 1791: les *Mariages germains*, le *Choix des enfants de Sparte* et les *Jeux olympiques* (**Ebauche pour le portrait d'un artiste révolutionné: Jean-Pierre Saint-Ours**; p. 139-151). Signalons qu'on retrouve les mêmes thèmes dans l'article **Saint-Ours et la Révolution**, *Genava*, t. 37, 1989, p. 131-170, à la suite duquel Anne de Herdt édite le «Rapport sur les arts et professions (...)» présenté par Saint-Ours en juillet 1794; ce texte intéressera particuliè-

rement les historiens qui trouveront ici une première analyse de la situation des arts à Genève au XVIII^e siècle.

La commémoration des événements de 1789 fut aussi l'occasion d'évoquer les grands hommes. Signalons **Les portraits gravés de Jacques Necker conservés à la Bibliothèque de Genève** qui firent l'objet d'une exposition et d'un catalogue; on y lira avec intérêt l'analyse que fait Vincent Lieber de l'iconographie du ministre de Louis XVI, dont l'abondance s'explique selon lui plus par sa popularité que par une véritable campagne de propagande comme le pense Michel Vovelle. De son côté le Musée savoisien de Chambéry a publié un catalogue intitulé **Rousseau. Révolution, Romantisme, République** à l'occasion d'une exposition retraçant l'élaboration des différentes figures de Rousseau, présentée à Chambéry et à Genève.

Si la production historique en 1989 a fait une large place aux thèmes iconographiques liés au bicentenaire de la Révolution, plusieurs travaux font cependant exception...

L'article de Jean-Daniel Candaux, joliment intitulé **D'Alembert et les Genevois ou l'enchantement rompu**, paru dans *Jean d'Alembert savant et philosophe: portrait à plusieurs voix*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 1989, p. 119-133, ouvre des pistes intéressantes dans l'interprétation du fameux article «Genève» de l'Encyclopédie. Comment se fait-il qu'un homme aussi rationnel et scientifique ait rédigé un texte dont le caractère utopique n'est plus à démontrer, se demande Jean-Daniel Candaux qui n'hésite pas à présenter d'Alembert comme le «porte-parole intelligent et docile du point de vue gouvernemental» genevois en matière politique et historique. A propos du théâtre, l'auteur suggère qu'au-delà de l'influence de Voltaire, c'est le Genevois Gabriel Cramer, profondément admiré par d'Alembert, qui aurait donné l'impulsion décisive au texte de l'Encyclopédie. Enfin, en ce qui concerne la religion, J.-D. Candaux met en évidence le clivage du corps pastoral genevois au XVIII^e siècle, entre les pasteurs du début et ceux de la fin du siècle, clivage qui induisit d'Alembert en erreur et marqua tout le débat qui suivit la parution du texte.

Moins polémique, l'article d'Aloïs Riklin **Jean-Jacques Burlamaqui und die Genfer Aristodemokratie, Im Dienst an der Gemeinschaft: Festschrift für Dietrich Schindler zum 65. Geburtstag**, Basel-Frankfurt am Main, 1989, p. 639-652, évoque la formation, la carrière et le rayonnement du promoteur du droit naturel à Genève. Au-delà de cet utile rappel, l'auteur replace Burlamaqui dans l'évolution des idées au XVIII^e siècle, montrant qu'avec Montesquieu, il fut un des penseurs des Lumières qui virent dans la constitution mêlant aristocratie et démocratie, et dans la séparation des pouvoirs, deux aspects d'un même phénomène politique.

Dans **Esquisse pour une histoire de la vie nocturne**, *Revue du Vieux-Genève*, 1989, p. 73-85, Corinne Walker s'est intéressée à ce carrefour entre histoire culturelle et vie quotidienne que sont les loisirs de la nuit. Par la réalité administrative et juridique, par le développement de nouvelles sociabilités nocturnes, on voit s'élaborer au cours du XVIII^e siècle une notion du temps où l'idée de soirée pris de plus en plus d'importance. Ainsi, coïncidant

avec le besoin de prolonger le jour par l'éclairage public, l'essor des activités nocturnes est bien le signe de l'importance du temps des loisirs dans la société genevoise du XVIII^e siècle.

A partir des procédures criminelles, Michel Porret voue son attention à l'enfant violenté au XVIII^e siècle. Une trentaine d'affaires judiciaires ayant trait à des «excès» commis contre des enfants entre 1700 et 1765, lui permettent d'esquisser une définition de l'état d'enfance, de retracer la réalité des coups et surtout de mettre en évidence le large consensus réprobateur contre les mauvais traitements que des parents font subir à leurs enfants: dans ces affaires, la dénonciation par le voisinage, particulièrement proche dans la vie quotidienne des plus pauvres, est la condition préalable à l'action de la justice, puis quand celle-ci intervient, magistrats et voisins partagent les mêmes sentiments de compassion envers l'enfant battu et innocent. La violence contre les petits apparaît comme un véritable tabou social et la bienveillance que la communauté tout entière éprouve envers l'enfant dépasse largement, comme le montre l'auteur, le problème de l'amour maternel trop souvent seul pris en compte dans les réflexions sur les sentiments à l'égard des enfants (**Entre tolérance tacite et intolérance collective: enfants violentés et parents dénaturés, Genève 1700-1765**, *Revue du Vieux-Genève*, 1989, p. 27-43).

On sait les enjeux économiques et sociaux du ravitaillement des villes d'ancien régime. Dans son intéressante contribution aux *Mélanges d'histoire économiques offerts au professeur Anne-Marie Piuz*, Genève, 1989, Laurence Wiedmer aborde le problème du stockage des grains, qui se posa à la Chambre des Blés avec une acuité nouvelle dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'augmentation de la population et le souvenir des violences de 1747 poussèrent en effet la Chambre des Blés à augmenter ses réserves de grains, afin d'éviter à la Seigneurie d'avoir à appliquer une politique de hausse du prix du pain quand il s'agissait de limiter le volume des ventes de blé. Aussi en 1760 s'engage un important débat autour de la question du stockage et de la conservation des grains: des mémoires sont rédigés, démontrant la nécessité d'édifier un nouveau grenier à blé et des expériences de nouveaux procédés de séchage et de criblage sont faites. En 1765, les Conseils tombent enfin d'accord sur l'emplacement de Rive; cependant le projet reste gelé pendant plusieurs années en raison des troubles politiques et la construction ne commence qu'en 1769. Achievé en 1774, le bâtiment dont le style français rappelle les maisons patriciennes, fonctionnera comme grenier à blé, mais aussi comme magasin à sel et charpenterie de la Seigneurie, avant d'être transformé en caserne à l'arrivée des Français en 1798 (**Un débat autour du stockage des grains à Genève: la construction du grenier à blé de Rive (1760-1775)**, p. 281-298).

L'ouvrage de Pierre Bourrit consacré à son ancêtre Marc-Théodore a le mérite d'attirer l'attention du grand public sur un personnage original et intéressant tant par ses activités artistiques que politiques. On regrettera cependant que le fonds d'archives familiales dont dispose l'auteur reste peu exploité et que l'essentiel de l'ouvrage ait été conçu comme un récit de l'histoire politique genevoise du XVI^e au XVIII^e siècles, où se mêlent recherches histori-

ques — parfois anciennes — et textes de l'époque. Quant à la seconde partie du livre, consacrée aux activités de Marc-Théodore Bourrit, elle suit d'assez près les travaux d'Olivier Labarthe et de Marc Sandoz (**Marc-Théodore Bourrit (1739-1819). Une histoire des Natifs de Genève**, Genève, 1989, 168 p.).

Corinne WALKER

XIX^e siècle: I. 1798-1846

L'étude de la première moitié du XIX^e siècle aurait-elle également subi l'influence d'une année commémorative? On constate en tout cas que nombre de publications parues durant l'année 1989 sur la Restauration genevoise se penchent tout particulièrement sur des problèmes politiques et identitaires.

La contribution de Paul Guichonnet à l'ouvrage sur la **Formation territoriale des cantons romands** (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, troisième série, tome XVII, Lausanne, 1989, 89 p.) s'insère parfaitement dans le cadre de ces préoccupations. S'il déborde largement les années postrévolutionnaires genevoises, son article, en retraçant la **Formation territoriale du canton de Genève** (p. 53-71) sur une longue durée, permet de concevoir le début du XIX^e comme le point d'orgue d'une lente évolution du concept de frontière. Il apparaît en effet qu'après avoir été entourée de limites précises propres à l'Imperium romain, la ville soit passée à une conception plus domaniale de l'espace. Celui-ci n'est plus alors nettement découpé, mais il se compose de quantité de fiefs aux statuts enchevêtrés, séparés par des marches floues souvent matérialisées par des forêts: une situation qui perdure jusqu'au XVII^e. Dès lors, sous l'influence de la France, Genève revient à un esprit plus rationaliste et conçoit la frontière comme une limite exacte séparant deux territoires homogènes. Durant les Lumières, la petite République tente donc d'harmoniser ses frontières. Pourtant, ce n'est qu'après la Révolution et l'annexion à la France, durant la Restauration, que le principe d'une délimitation linéaire du pourtour du canton connaîtra son apogée. Dès 1815, Genève se forgeait selon cette conception un espace qui est encore le sien actuellement. L'étrange dessin du «Hinterland» genevois, rectifié il est vrai par le système des zones, correspond donc surtout à des décisions rationalistes et politiques, alors que partout ailleurs s'imposait déjà la notion de «frontière naturelle».

La période charnière du «Congrès de Vienne», qui détermine le tracé moderne du canton et révéla le «retard» des dirigeants genevois en matière de frontières, est fort habilement résumée par l'auteur. Toutefois, l'article de Paul Waeber, **L'option de 1814: La petite République de Joseph Des Arts** (*Revue du Vieux Genève*, 1989, p. 57-73) permet notablement d'approfondir la question grâce à une utile bibliographie et un éclairage original du sujet. Cette étude présente les délicates tractations diplomatiques entourant la formation du canton de Genève, comme un terrain d'essai où s'affrontent deux

visions du monde. La lutte idéologique qui devait décider du destin de la petite République est ici perçue à la lumière de la personnalité de ses deux principaux protagonistes. Partant d'un point de vue européen, le général autrichien Bubna ne concevait de paix sur le continent sans un affaiblissement de la France, un affaiblissement de la France sans un renforcement de la Suisse, lequel impliquait à son tour l'agrandissement notable de Genève et son incorporation comme canton helvétique. Cette idée, après avoir progressé à la faveur de la panique créée par les Cent Jours, va toutefois se heurter à la volonté du gouvernement genevois et surtout de Joseph Des Arts. Ce dernier, maître incontesté du Conseil d'Etat, ne connaissait aucun rival susceptible de briguer son pouvoir et de représenter les intérêts des Alliés au sein des instances dirigeantes de la cité. Adeptes fervents des valeurs de l'Ancien Régime, ainsi que le prouve son opuscule: *Les principes de la Révolution française sont incompatibles avec l'ordre social*, il rêvait d'une petite République indépendante et conservatrice. Devant la menace napoléonienne du printemps 1814, il va se résigner à l'agrégation de Genève à la Suisse. Cela concédé, il s'arrangera pour doter la ville d'une constitution réactionnaire et d'un agrandissement territorial minimal garantissant la maintenance de l'«esprit protestant» de la cité. C'est ainsi que le pourtour alambiqué et la superficie restreinte du canton matérialisent la «défaite» de Bubna et le triomphe des idées conservatrices – et donc féroce­ment anti-catholiques – de Des Arts, et du courant réactionnaire qui traversait alors l'Europe.

Bien que le fondement des agissements du vieux conseiller d'Etat reste bien évidemment politique et idéologique, on ne peut voir dans sa peur de «l'invasion papiste» qu'une conséquence abstraite d'un conservatisme genevois trop bien senti. Paul Guichonnet illustre en effet très bien, grâce au **Curé Vuarin et les Savoyards à Genève** inséré dans les *Mélanges d'histoire économique... à Anne-Marie Piuze* (Genève, 1989), combien la situation confessionnelle était alors tendue à Genève. Se basant essentiellement sur les archives du Grand Séminaire d'Annecy, l'auteur donne un intéressant témoignage «... sur la coexistence difficile entre Catholiques et Protestants...». Cette cohabitation déjà délicate va être rendue terriblement pénible par l'action du curé Jean-François Vuarin qui fut «tout au long de sa vie, animé d'un véritable esprit de croisade contre la cité de Calvin». C'est ainsi qu'il s'ingénie durant la disette de 1816/1817 à dénoncer le philanthropisme genevois en Savoie, lequel serait destiné à déstabiliser économiquement, politiquement et religieusement le royaume de Sardaigne. De même, convaincu de l'influence malfaisante des Genevois sur la minorité catholique de la ville, il élabore de grands projets voués à la défense des droits et de la moralité des tenants de l'ancienne foi. Il en vient même à échafauder des plans d'encadrement pour deux catégories particulièrement influençables d'émigrants savoyards: les bâtisseurs du Giffre et les ramoneurs. Comme toutes les autres, cette initiative du curé, qui s'apparentait à une mesure d'encasernement, ne reçut pas d'échos de la cour de Turin de moins en moins coercitive. Il faut avouer qu'au fil du temps, les véhémentes attaques anti-genevoises de Vuarin s'étaient imperceptiblement muées en défense contre la contagion des idées protestantes; il partait

ainsi surtout en lutte contre les mœurs dépravées que la religion réformée engendrait et que Genève symbolisait.

L'idée de déclin moral de la ville, qui transparaît au travers des actes du curé, n'était sans doute pas propre aux adversaires de Genève. Rodolphe Töpffer la partageait également, ainsi que le révèle Philippe Kaenel dans une intéressante étude consacrée à **Rodolphe Töpffer et le tourisme dans l'Oberland bernois. La défense d'un paysage national vers 1830/40** (*Nos monuments d'art et d'histoire*, 1989, p. 132-143). Les nombreuses vues alpêtres du dessinateur genevois se laissent volontiers analyser et interpréter dans la mesure où l'artiste recherchait moins le fini que la justesse de ses œuvres. Considérant le paysage bernois comme une «synecdoque» du paysage suisse, il propose à travers ses productions une nouvelle image de sa patrie. Modèle qui se veut opposé aux stéréotypes dénaturés, inspirés de l'étranger. Les croquis effectués au gré des diverses excursions pédestres du pensionnat offrent un spectacle de plus en plus idéalisé de la nature, alors même qu'ils dénoncent plus violemment les «méfais» du tourisme. Cette évolution, qui se perçoit et s'accroît surtout après 1830, s'explique à un triple niveau. Elle est tout d'abord le fait d'un conservateur qui ne voit dans l'afflux néfaste d'étrangers dans l'Oberland que le symbole d'une dégénérescence générale orchestrée par le «progrès». Il apparaît en second lieu que le point de référence du conservateur Töpffer, qui déplore à travers ses gravures avant tout la déchéance de sa propre cité, est sans conteste de Saussure, figure genevoise par excellence. Il n'en reste toutefois pas moins que le message du peintre repose également sur la toute récente prise de conscience de «... son appartenance à une entité politique: la Suisse».

Le discours idéologique typiquement genevois de l'artiste transparaît donc dans un cadre helvétique et à la faveur d'une certaine conception de la Suisse. Or, la Confédération joue un rôle identitaire de plus en plus important, comme le souligne l'article de Philippe Monnier: **Ubi male, ibi patria**, publié dans *La Revue du Vieux Genève*, 1989. L'auteur s'y interroge en effet sur la signification de Genève pour Amiel, sur son patriotisme. Durant ses années d'études effectuées en grande partie à l'étranger, le jeune écrivain idolâtre sa ville. D'autant plus vive sera la désillusion qui l'attend à son retour au pays. Dès 1848, ses retrouvailles avec la cité sont une déception, à la fois politique, familiale et religieuse. Or, non seulement Amiel ne quitte pas son siège de professeur à l'Académie, mais il sert toujours plus fidèlement Genève qu'il n'aime pas. Derrière cette étonnante constance se cachent en réalité une grande faiblesse, un certain sens du devoir et surtout une grande fibre patriotique. Or, cette dernière s'alimente largement d'un profond sentiment helvétique: un mélange de respect un peu contraint et d'admiration réelle pour un pays indispensable à la survie de ce qui reste malgré tout sa ville. Une page encore inédite d'Amiel sur les enjeux de la révision de la Constitution fédérale de 1872 illustre la composante suisse nécessaire du patriotisme de ce grand Genevois.

Il apparaît ainsi, au gré des exemples fournis par l'historiographie, que les frontières du canton, tracées essentiellement pour des raisons politiques, renfermaient déjà un contenu religieux et idéologique qui ne cessera de se développer aux côtés d'une conscience helvétique naissante. C'est pourquoi l'on pourrait affirmer, pour parodier la phrase d'Amiel, qu'en unissant le petit territoire genevois à la Suisse, les oligarches de 1814 ont œuvré pour le progrès politique. Car ils ont effectivement eu raison sur les choses et sont, finalement, arrivés à en convaincre les esprits.

Irène HERRMANN

XIX^e siècle: II. 1846-1914

Si 1988 marquait le 125^e anniversaire de la fondation du Mouvement international de la Croix-Rouge, 1989 marque le 125^e anniversaire de la première codification du droit international humanitaire (pour l'importance de cet événement, voir Jean Pictet, **La première Convention de Genève**, dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 778, p. 289-293) et nous vaut encore quelques publications sur Henry Dunant et son œuvre. Signalons tout d'abord la traduction en français (comme en italien et en espagnol d'ailleurs) d'un petit livre de Pam Brown paru en 1988 en anglais: **Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. Sa compassion a sauvé des millions de vies**. Adaptée par Roger Durant, cette biographie richement illustrée, d'une lecture aisée et convenant à un public juvénile, est enrichie de quelques pages sur l'héritage de Dunant, le droit international humanitaire, le Mouvement international de la Croix-Rouge, le CICR, l'Agence de recherche, d'une chronologie et d'un glossaire bienvenu.

Cette année nous vaut deux livraisons du *Bulletin de la Société Henry Dunant*. Dans la première (n° 12, mars 1989), entièrement consacrée à la pose d'une plaque commémorative au n° 4 de la rue du Puits-Saint-Pierre et intitulée **La «Maison Henry Dunant» a vu naître la Croix-Rouge**, Livio Fornara (p. 29-37) fait l'histoire de l'ancienne «maison Diodati», probablement construite en 1772 et devenue celle de Dunant en 1856, et en étudie avec précision la construction, la façade et les habitants. Une excellente exploitation de toutes les sources lui permet d'obtenir un résultat qui ne justifie pas la modestie affichée dans l'introduction. C'est peut-être dans cette maison que Dunant a écrit *Un souvenir de Solferino* et c'est là que la future **Croix-Rouge genevoise** (aujourd'hui section genevoise de la Croix-Rouge suisse) a été fondée. Cette fondation est très judicieusement replacée par Roger Durand (p. 37-59) dans le cadre de la tâche originelle, maintenant largement oubliée, du CICR: susciter la formation de sociétés nationales de secours aux militaires blessés. Par une étude minutieuse des sources les plus cachées, l'auteur nous montre à quel point la Croix-Rouge genevoise est une création artificielle du CICR. Comme les Suisses, les Genevois ont été beaucoup moins prompts que les Belges et les Allemands à suivre un élan qui est pourtant sorti de leur sein. Roger Durant replace aussi le personnel fondateur

dans le paysage de la philanthropie genevoise de la deuxième moitié du XIX^e siècle, qu'il ne dépare pas beaucoup, si l'on excepte peut-être l'absence de pasteurs.

Dans son deuxième numéro de l'année (n° 13, été 1989), le *Bulletin de la Société Henry Dunant* nous livre, sous la plume de Roger Durant, un bref (mais riche) compte rendu du colloque qui s'est tenu en octobre 1988 sur les **précurseurs immédiats de la Croix-Rouge**, ceux qui, du Sonderbund à Solférino, ont anticipé l'œuvre de Dunant. Si les Genevois n'ont peut-être rien inventé, ils n'ont en tout cas rien pillé, serait-on tenté de conclure. On trouvera aussi les notices que Jean-Daniel Candaux a rédigées pour l'exposition qui a illustré le colloque à la BPU. Les actes doivent paraître dans la collection Henry Dunant. On trouvera enfin, sous la plume d'André Durant, un article sur la tragique **journée du 22 août 1864**, où les Genevois ont réussi à s'entre-tuer à cause du résultat d'une élection partielle pendant que l'on signait, chez eux, le premier instrument du droit international humanitaire.

Le même André Durand, dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (n° 778, p. 294-317), nous présente **La Conférence de Genève d'août 1864 vue par la presse genevoise**. Le débat d'idées qu'ont pu susciter, et que peuvent encore susciter, les principes de la Croix-Rouge est bien illustré ici. Humanisation de la guerre ou pacifisme, aide engagée ou impartialité, la presse genevoise très politisée, que l'auteur a dépouillée d'octobre 1863 à fin 1864, reflète des questions qui ont surgi dès la fondation du mouvement. Cependant, c'est avant tout dans le *Carillon de Saint-Gervais* que l'on trouve une réelle opposition à un consensus assez général.

Autre étude de la presse dans la *Revue du Vieux Genève*, 1989, p. 95-99. Intitulé un peu abusivement **Les débuts de la presse catholique à Genève**, l'article de Jean-Pierre Chuard est consacré à *La Voix catholique de Genève*, le bihebdomadaire qui a succédé à *La Sentinelle catholique de Genève* et qui n'a vécu qu'un peu plus de dix mois, avant de faire place à *L'Observateur de Genève*. C'est une lettre inédite d'un collaborateur du journal qui a incité l'auteur à entreprendre cette étude. Cette lettre, découverte dans une collection privée et à laquelle l'introduction de l'article donne une importance exagérée, confirme au moins ce qui apparaissait à la lecture de *La Voix catholique*, à savoir que la rédaction tenait à rester anonyme.

L'article de Louissette Zaninetti et Jacqueline Fellmann, **Alphonse Favre et Carl Vogt et l'enseignement de la géologie à Genève au XIX^e siècle**, paru dans les *Cahiers de la Faculté des sciences*, n° 18, p. 69-88, décrit la nomination singulière, l'appel devrait-on dire, de Carl Vogt par le conseiller d'Etat Abraham Tourte en 1852 et met en évidence la nature des liens qui existaient entre la politique, la recherche scientifique et le système académique. Au-delà de la chaire de géologie, créée en 1844, la venue de Carl Vogt va influencer les réformes qui aboutiront vingt ans plus tard à la transformation de notre vieille Académie en Université. Plus généralement, cet article retrace l'évolution de la Faculté des sciences de sa création à nos jours, l'évolution de ses différentes disciplines, du moins de celles qui relèvent des sciences naturelles, de leur émancipation de la philosophie à leurs subdivi-

sions successives, et il est accompagné d'un tableau synoptique de leurs professeurs, d'Horace-Bénédict de Saussure à ceux qui sont en fonction actuellement.

Denis van Berchem s'est plongé dans la correspondance que son grand-père a entretenue avec ses parents de l'âge de 18 à celui de 25 ans. Il y a découvert une image un peu différente de celle qu'il retenait de son enfance et en a tiré un livre plein de charme intitulé **L'égyptologue genevois Edouard Naville: années d'études et premiers voyages en Egypte, 1862-1870**, ill., 147 p. On y suit l'étudiant à Londres, à Bonn, à Paris et à Berlin, puis l'égyptologue dans les deux voyages qui précèdent la parution de son premier ouvrage. On trouvera en annexe des lettres de ses professeurs parisiens et berlinois.

Terminons par un texte qui n'est qu'un avant-goût d'un ouvrage plus important. Mais comme les promesses sont aléatoires, la prudence nous incite habituellement à mentionner aussi des textes qui ne sont que transitoires. Dans *Les origines du socialisme en Suisse romande, 1880-1920* (p. 149-170), Marc Vuilleumier situe **La naissance du Parti socialiste à Genève**, en 1892, dans toute la complexité du contexte économique (mutations dans le secteur de l'horlogerie notamment), social (rôle des Confédérés) et politique (évolution du Parti radical). C'est l'aboutissement d'un processus tortueux et plein d'ambiguïtés qui hypothèqueront le développement du nouveau parti. Comme l'auteur annonce la parution d'un livre qui traitera plus complètement des débuts du Parti socialiste à Genève, il a renoncé à indiquer ici toutes les sources et références qui sont les siennes. La densité de cet aperçu justifie un développement de plus grande envergure.

Pierre-Alain FRIEDLI

XX^e siècle

C'est à trois personnalités de Genève qui ont chacune à leur manière marqué l'histoire et la société genevoises, tout en exerçant un rayonnement européen et international, que nous allons consacrer l'essentiel de cette chronique.

Arrêtons-nous d'abord à l'étude de Mohammad Farrokh, **La pensée et l'action d'Edmond Privat (1889-1962): contribution à l'histoire des idées politiques en Suisse** (Thèse n° 320, Genève, Faculté des sciences sociales et politiques, 1989, 314 p. dact.). Arrière-petit-fils du fondateur de l'Ecole Privat, Edmond allait être profondément marqué par l'esprit de sa famille et de son Ecole, à la fois religieux, civique, profondément démocratique et universel. Collégien, le jeune Edmond Privat sera introduit à l'espéranto par Ernest Naville; il allait devenir un des plus fervents artisans de la diffusion de cette langue universelle qui répondait à sa militante conviction de la nécessité d'unir les hommes par la communication. Farrokh décrit avec précision les multiples engagements de Privat, ses démêlés avec les associations espéran-

tistes, ses activités de journaliste, de chroniqueur radiophonique, de conseiller de la Légation de Perse à la Société des Nations, d'enseignant au Tessin notamment, ainsi que les activités qu'il a déployées aux côtés de Gandhi et en faveur de l'indépendance de l'Inde par des voyages dans le sous-continent et en Angleterre, et par ses nombreuses publications et conférences. En plus des chapitres consacrés à la biographie de Privat, une part importante de l'étude traite successivement de la pensée spiritualiste, du pacifisme, des idées fédéralistes et mondialistes de ce Genevois engagé avec passion dans tant de causes qui ont agité le XX^e siècle. Par ses activités de publiciste et de militant mondialiste, Privat s'est fait l'apôtre de cet «esprit de Genève» qui prône une morale internationale fondée sur des exigences spirituelles individuelles et collectives. Profondément mondialiste, Privat ne s'est cependant jamais coupé de ses origines. D'ailleurs, conclut Farrokh, «il devait sa crédibilité à la solidité de son enracinement genevois et suisse, car l'amitié qu'il portait à d'autres peuples et civilisations était fondée sur le respect de soi. Tel qu'en lui-même, il a fait singulièrement honneur à l'esprit de Genève et de la Suisse» (p. 179).

Il serait souhaitable que l'étude de Farrokh, enrichie d'un abondant appareil critique de notes et de références aux œuvres de Privat et à la littérature, soit publiée, car elle constitue une contribution originale à l'histoire des idées et des mouvements politiques qui ont marqué non seulement Genève et la Suisse, mais aussi le monde de cette première moitié du XX^e siècle.

C'est à une autre personnalité fortement engagée elle aussi sur le plan suisse et international et notamment au sein de la Société des Nations que Daniel Bourgeois dédie une étude fouillée: **William E. Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque des fascismes, 1933-1945**, dans *Etudes et Sources*, n° 15, Berne, Archives fédérales, 1989, p. 7-82. A vrai dire ce copieux article qui est le développement substantiel de la conférence que l'auteur avait donnée à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, le 11 décembre 1986, fournit des informations sur la personnalité, les idées et les engagements de Rappard bien au-delà de ce que le titre pourrait suggérer. En effet, après avoir esquissé le portrait intellectuel de l'historien genevois, libéral de type américain, mais qui s'helvétise sous l'effet de la Première Guerre mondiale, Bourgeois, qui connaît intimement les papiers personnels de Rappard déposés aux Archives fédérales à Berne, a été intrigué par l'évolution progressive de l'éminent genevois, de l'internationalisme wilsonien à un patriotisme marqué au sceau de la prudence helvétique au fur et à mesure que les Puissances de l'Axe s'affirmaient autour de la Suisse, menaçant non seulement sa liberté d'expression, mais sa liberté tout court. Face à cette menace, Rappard a conseillé à la fois d'être ferme par rapport aux exigences et aux gesticulations des dictateurs de Rome et de Berlin, et de s'abstenir de toute attitude provocatrice qui pourrait légitimer une intervention directe ou une pression intolérable de leur part. Bourgeois expose comment Rappard qui se situe nettement dans le camp des adversaires de l'*appeasement* en vient à se rallier à la politique de Motta de retour de la Suisse à la neutralité intégrale en 1938, alors qu'il avait été, contrairement au chef de la diplomatie, favorable à

l'entrée de l'Union soviétique dans la Société des Nations en 1934 et à la participation de la Suisse aux sanctions décrétées par la Société des Nations contre l'Italie au moment de sa conquête de l'Éthiopie. Ensuite, devant l'écrasante hégémonie allemande sur le continent dès 1940, Rappard adopte une attitude de grande prudence dans l'expression publique de ses sentiments libéraux et de sa critique des autorités. Or, les documents inédits qu'a consultés Bourgeois révèlent que le professeur genevois n'en continue pas moins dans ses correspondances à exprimer des jugements sévères sur la Suisse «arsenal du totalitarisme». Il interviendra d'ailleurs discrètement à plusieurs reprises pour limiter les excès d'un neutralisme qui pouvait être perçu comme favorable à l'Axe et de certaines mesures décidées par les autorités, qu'il s'agisse des réfugiés ou des négociations économiques avec les Alliés par exemple. L'issue de la guerre va remettre Rappard à nouveau au premier rang, par ses engagements aux côtés des autorités fédérales. Il fait ainsi partie de la délégation qui négocie les difficiles accords Currie, étape éprouvante pour la diplomatie suisse sur le chemin des retrouvailles avec les Alliés. «Avocat des Anglo-Saxons auprès de Berne, il est aussi celui de la Suisse auprès de ces derniers»; cette formule de Bourgeois est heureuse, car elle traduit bien l'ampleur du crédit dont jouit Rappard tant en Suisse qu'à l'étranger. A ce moment crucial où la position internationale de la Suisse avait besoin d'une réhabilitation, le négociateur genevois n'a pas hésité à faire subir à la neutralité quelques entorses pour satisfaire aux exigences impératives des Alliés; cependant, il s'est opposé, alors qu'il avait été un des plus ardents avocats de l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations un quart de siècle auparavant, à la participation de son pays à la nouvelle Organisation des Nations Unies. Bourgeois interprète cette opposition de Rappard à l'ONU par les déboires cruels qu'il avait vécus et qui avaient ébranlé sa foi en la sécurité collective au point qu'il en vint à adopter une attitude contraire à celle de sa jeunesse et de ses premiers engagements suisses et internationaux. Quelques années plus tard, interpellé au sujet des premiers mouvements d'union européenne, Rappard n'hésita pas à qualifier tout projet d'union européenne de «chimère pseudo-européenne» pour affirmer bien haut sa fidélité à une neutralité intégrale. Même la création du CERN lui parut dangereuse et il fut un des adversaires déclarés de son installation à Genève. Étrange fin de parcours pour un itinéraire parti des sommets de l'internationalisme pour se clore par un repli résolu sur une neutralité garante des valeurs nationales suisses.

Dans ce même cahier de la revue des Archives fédérales, on lit aussi avec le plus vif intérêt la contribution de Mauro Cerutti, le meilleur connaisseur des relations italo-suissees durant l'entre-deux-guerres, sur **Georges Oltramare et l'Italie fasciste dans les années trente. La propagande italienne à Genève à l'époque des sanctions et de la crise de la Société des Nations**, *ibid.*, p. 151-211. Si la personnalité, ô combien controversée, du leader de l'extrême-droite genevoise a été l'objet de plusieurs études, des faits importants concernant la nature de ses relations avec Mussolini restaient à élucider. L'intérêt de l'étude de Cerutti, solidement documentée par la consultation de nouveaux dossiers recueillis dans les archives italiennes, est de démontrer,

chiffres à l'appui, le soutien financier accordé par les autorités fascistes aux actions menées par Oltramare, qu'il s'agisse de sa campagne électorale pour un siège de conseiller national en 1935, qu'il n'obtient pas, ou pour sa tentative d'achat d'actions du *Journal de Genève* qui lui aurait permis d'entrer au Conseil d'administration et d'orienter le journal dans le sens des intérêts proprement italiens. Mais cette tentative décrite dans le détail par Cerutti, à laquelle les autorités italiennes semblent avoir attaché beaucoup d'intérêt, échoua sans doute à cause de l'amateurisme d'Oltramare; cet échec n'a pas privé ce dernier d'avoir des contacts renouvelés avec le Duce, en vue du renforcement de son mouvement, l'Union nationale dont il n'a cessé d'exagérer l'importance et l'influence à Genève et en Suisse à un Mussolini obsédé par le rayonnement international du fascisme. Or, en acceptant l'aide italienne en vue de renforcer sa propre action en Suisse, Oltramare, comme le montre très bien Cerutti, devenait bon gré mal gré un instrument de la politique fasciste, notamment dans sa campagne de dénigrement de la Société des Nations dès 1935. D'ailleurs, à partir du moment où cet intérêt s'estompa en 1938, Rome cessa les subventions et même coupa les ponts avec le petit Duce genevois.

Signalons encore une étude originale sur la création d'un Espace latino-américain à Genève conduite par Olivier Hêche sous le titre: **L'Amérique latine à Genève**, Institut d'études sociales, Genève, 1989, 99 p. dact. Il s'agit d'un travail de recherche qui tente de nous donner une sorte de photographie de tout ce qui concerne l'Amérique latine à Genève: associations de soutien aux réfugiés latino-américains, groupements politiques, culturels et sociaux et représentations officielles. L'auteur lui-même fortement engagé dans l'action socio-culturelle donne une présentation quasi exhaustive des efforts entrepris en vue de mettre sur pied dès les années 1970 une Maison de l'Amérique latine, qui aurait servi à informer le public genevois sur ce qui se passe dans ce continent lointain et constitué un lieu de solidarité pour les Latino-Américains de Genève et les milieux genevois désireux d'entretenir des échanges réguliers avec eux. Un premier résultat important a été la mise sur pied d'un Espace latino-américain localisé à la Maison Vaudagne à Meyrin; pour Hêche cependant qui suggère des propositions en ce sens, c'est une véritable Maison de l'Amérique latine qu'il convient de créer à Genève!

Antoine FLEURY